

Monsieur Anthony VADOT
Président du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne
Maison de l'Emploi – 4 Promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

Mâcon, le 19 Septembre 2025

Objet : Projet Alimentaire Territorial du Pays de la Bresse bourguignonne - Soutien à la candidature PAT de niveau 2

Monsieur le Président,

Le syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne a décidé de candidater au niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial PAT. Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé d'un territoire. La lutte contre la précarité alimentaire, telle que définie dans le code de l'action sociale et des familles, vise à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. La Croix Rouge s'inscrit pleinement dans cette action.

La Croix Rouge de Saône et Loire a répondu à l'appel à projet régional « mieux manger pour tous » lancé par la DREETS Bourgogne Franche Comté en mai 2025.

Les thématiques de l'appel à projet, dont nous attendons la réponse à notre candidature pour la fin du mois de Septembre 2025, sur lesquelles seront déployées les actions sont :

- Le développement d'alliances locales de solidarités entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- La participation aux actions de lutte contre la précarité alimentaire au sein des projets alimentaires territoriaux ;
- Le soutien aux expérimentations portant la transformation de l'organisation de la lutte contre la précarité alimentaire dont les chèques alimentaires durables ;
- L'amélioration de la couverture des zones blanches.

Ceci correspond aux descriptifs de l'action « *Poursuite du programme Mieux Manger Pour Tous avec de nouvelles actions portées par la Croix Rouge* » du futur Plan d'Action territorial de la Bresse Bourguignonne.

Cette action permet de plus de répondre à la thématique sur la justice sociale attendue au travers du déploiement des Plans Alimentaires Territoriaux. Vous pourrez donc compter sur le soutien et la participation de la Croix Rouge de Saône et Loire à la mise en œuvre de la phase 2 du PAT du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

CROIX ROUGE FRANÇAISE
Délégation Départementale de Saône et Loire
816, Av. Maréchal de Lattre de Tassigny
71000 MACON

Jean-Guy CINQUIN
Président Territorial DT71





Dossier suivi par
Victoria De Carvalho
Tél : 06.75.70.26.87

Branges, le 19 septembre 2025

À l'attention de Monsieur le Président
VADOT Anthony
Pays de la Bresse bourguignonne
4 Promenade des cordiers
71500 LOUHANS

Objet : Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Monsieur le Président,

La Volaille de Bresse incarne depuis plusieurs siècles un patrimoine agricole, culinaire et culturel. Inscrite au cœur du territoire bressan, elle contribue à la vitalité économique de nos campagnes mais aussi à la promotion d'une alimentation de qualité, en cohérence avec les ambitions du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

Nous saluons particulièrement l'action identifiée dans votre projet, intitulée « Actions de nutrition santé dont le soutien à la volaille de qualité », qui rejoint nos engagements en matière de valorisation d'une alimentation équilibrée et respectueuse des traditions agricoles.

À ce titre, nous nous associons à votre candidature et vous assurons de notre disponibilité pour contribuer aux actions qui viseront à consolider la place de la Volaille de Bresse dans une alimentation saine, durable et territorialisée.

En vous réitérant notre entier soutien, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Président du C.I.V.B.
Georges BLANC

Fait à Branges, le 19 septembre 2025



Coopérative des Eleveurs Volaille de Bresse
CoopBresseVolaille
68 route de Chalon
01 560 Saint Trivier de Courtes
gestion@coopbressevolaille.fr
06.99.63.87.48

Pays Bresse Bourguignonne
M. VADOT Anthony, président,
4 Promenade des cordiers
71500 LOUHANS

Objet : Projet Alimentaire Territorial

A Saint Trivier de Courtes, le 12 septembre 2025,

Monsieur le Président,

La coopérative des éleveurs de Volaille de Bresse a vu le jour en juin 2024. Elle fait donc partie des acteurs de la filière AOP Bresse et se veut de restructurer, dynamiser et pérenniser la filière emblématique du territoire bressan. Elle compte à ce jour 96 associés coopérateurs (élevages de Volailles de Bresse AOP). Trois principales missions lui sont attribuées : l'approvisionnement, le suivi des élevages et la collecte vente des animaux. Le Comité Interprofessionnel de la Volaille de Bresse et de la Dinde de Bresse garde son rôle d'Organisme de Défense et de Gestion pour nos produits AOP.

Il est important pour la coopérative CoopBresseVolaille de participer aux projets territoriaux. Par ce courrier, nous soutenons votre candidature au niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial du Pays de la Bresse Bourguignonne. La Volaille de Bresse AOP est pleinement concernée par l'action « Actions de nutrition santé ». Il est donc important pour chaque acteur de la filière, et notamment le maillon Production, de dynamiser et mettre en valeur les produits de qualité.

Restant à disposition pour échanger sur ce dossier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations bressanes.

Antoine Romain JALLEY
Président du Conseil d'Administration

AS-LB- L25 015

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
BRESSE LOUHANNAISE**

M. VADOT Anthony

1 Place Saint Jean

71500 LOUHANS-CHATEAURENAUD

Verdun-Ciel, le 22 septembre 2025

OBJET : Lettre de soutien au PAT

Monsieur le Président,

Pour faire suite aux travaux engagés entre nos structures en vue de l'élaboration du PAT de la Bresse Bourguignonne, je tiens à vous apporter au nom du Conseil d'administration de la Coopérative Bourgogne du Sud notre soutien à vos démarches.

Engagés de longue date en partenariat avec la Fédération des chasseurs de Saône et Loire, nous avons su structurer une filière autour des plaquettes bocagères. Cette démarche nous a permis de répondre à des enjeux de territoires en lien avec la circularité :

- Enjeux de biodiversité au travers du maintien de la ripisylve.
- Enjeux d'amélioration du bilan énergétique des collectivités locales engagées via leurs chaufferies sur un sourcing en matières issues du territoire.
- Enjeux d'amélioration du bilan carbone des exploitations agricoles via la mise en place de plans de gestion.
- Enjeux d'adaptation au changement climatique.

Ces travaux se sont appuyés sur des expertises fortes techniques et économiques. A ce jour, les retours d'expérience font apparaître la nécessité de poursuivre le travail sur l'amélioration du process. La qualité des plaquettes utilisées dans les chaufferies pourrait être modifiée avec l'ajout d'une étape de criblage du produit. Le retrait des fines pourrait améliorer les coûts d'entretien des chaudières en particulier et donc bonifier le coût de revient pour les collectivités.

Cette approche nécessite cependant de trouver des débouchés complémentaires pour les fines issues du criblage sous forme de litière pour les élevages ou encore dans une filière de compostage par exemples.

Les travaux à engager sont donc fondamentaux pour poursuivre le développement de cette filière et assurer son ancrage dans le territoire de la Bresse Bourguignonne.

Comptant sur votre succès dans vos démarches, nous vous réaffirmons notre plein et entier soutien.

Lionel BOREY
Président



Société Coopérative Agricole et Viticole à Capital variable – siège social : 6 Avenue du Président Borgeot – 71350 – Verdun Ciel
RCS Chalon sur Saône 778 556 423 – SIRET 778 556 423 00037 – N° TVA FR 73 778 556 423
Agrément n° BOU 14091 - <https://www.bourgognedusud.coop/> - Tél : 03.85.91.93.00

Monsieur le Président
Du Syndicat Mixte de la Bresse
Bourguignonne
M.I.F.E., 4 promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

Viré, le 19 septembre 2025

Monsieur le Président,

La Fédération départementale des chasseurs de la Saône et Loire (FDC 71) soutient votre Projet alimentaire territorial dans sa thématique « Environnement ».

Le choix de renforcer la filière de production de plaquettes de bois issues du bocage bressan et alimentant aujourd'hui 8 chaufferies collectives de la Bresse est tout à fait en accord avec le développement en cours de cette filière en partenariat avec la Coopérative Bourgogne du Sud. Lauréats du Pacte en faveur de la haie « développement de filières » les deux partenaires que sont la coopérative et la fédération des chasseurs mettent en œuvre les conditions pour augmenter le nombre de producteurs agricoles. Toutefois, cela ne sera certainement pas suffisant face à l'augmentation de la demande issue du nombre de chaufferies installées récemment et en cours de chantier.

Nous avons identifié depuis de nombreuses années les ripisylves du réseau hydrographique bressan comme fortement productives de bois. En revanche, l'état de ces cordons boisés nécessite à notre sens une gestion sur le long terme et prenant en compte différents enjeux. Par nature, la FDC 71 s'inquiète de la situation de nombreuses ripisylves qui souffrent autant d'un retard d'exploitation des boisements sur certains linéaires que de prélèvements trop intensifs sur d'autres. Qui plus est, l'état sanitaire de plusieurs espèces (frêne commun et oxyphile et aulne glutineux notamment) suggère des coupes afin de préserver les souches de ces essences avant que les arbres ne meurent entièrement. Cela doit absolument être précédé d'un diagnostic et de pratiques d'exploitation partagés avec les acteurs « gémapiens ».

Nous conseillons déjà les exploitants agricoles qui sont amenés à intervenir en ripisylves. Ainsi, nous réalisons des cubages et des marquages en désignation des sujets à préserver ou à exploiter sur d'importants linéaires. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un Plan de gestion durable des ripisylves qui intégrera les enjeux eau, érosion des berges, biodiversité, paysage mais également la production de bois potentielle en accord avec les propriétaires et les ayants droits.



Cela prend en compte les orientations majeures du Pays depuis maintenant près de 15 années en faveur de la préservation de ses paysages et du développement de l'énergie bois renouvelable.

Enfin, nous proposons également de participer à l'action plus spécifique de valorisation des cendres issues des chaufferies bois que nous contribuons à alimenter afin de les diriger en particulier vers les terres maraichères de la Bresse. Cela sera une contribution directe à la production locale de légumes, à l'utilisation de fertilisants de très bonne valeur et concourra à une économie circulaire de la production locale de bois bocager déchiqueté à destination des chaufferies bressanes. La valorisation du bois en paillage végétal mérite également une attention particulière et un développement spécifique.

Nous restons à votre disposition pour être aux côtés du Pays de la Bresse bourguignonne dans la mise en œuvre de ce volet de son Projet alimentaire territorial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Présidente,
Evelyne GUILLON

Mr Christophe Petit

154 rue de l'église

71500 Vincelles

le 20 septembre 2025

A l'attention de Monsieur Anthony Vadot
Président du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne Bresse Bourguignonne

Monsieur le Président,

En ma qualité d'exploitant agricole en polyculture élevage et Président de l'Association des Eleveurs Allaitants de la Bresse Bourguignonne je me permets de vous signifier l'importance que je porte à la candidature au Projet Alimentaire Territorial.

En effet par le biais de notre association d'éleveurs l'enseigne Carrefour Market locale (Louhans, St Marcel, Tournus) vendait notre viande bovine de race Charolaise au rayon boucherie sous la marque Viande Bressane. Jusqu'à 150 bovins annuel ont été commercialisés pour environ douze éleveurs. Financièrement c'était une plus-value d'environ 200 euros par bovin mais aussi une satisfaction pour les éleveurs de vendre localement et de faire connaître la qualité de notre production.

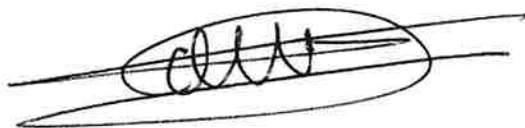
Mon implication dans l'animation de stands dégustation dans les GMS m'a permis de voir l'attachement des consommateurs à consommer local ainsi que la reconnaissance de la qualité de nos produits, leurs traçabilités, leurs provenances. La proximité du producteur et l'impact écologique minime est souvent évoqué et prise en compte pour bon nombre de consommatrices.

Aujourd'hui notre association ne commercialise plus de bêtes faute de moyen et de temps, notre petite structure ne compte que sur le bénévolat.

Mon expérience en tant que président de notre association d'éleveurs montre l'importance d'une organisation et d'une structure dédiée à une telle commercialisation de notre production. Notre territoire possède de nombreux atouts et le PAT paraît indispensable pour une consommation locale ainsi que le maintien d'une activité rurale et agricole rentable. Monsieur le Président du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne je vous apporte tout mon soutien pour mener à terme le PAT pour notre territoire Bressan.

Je vous prie de recevoir Monsieur le Président mes sincères salutations

Christophe Petit

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final horizontal stroke, enclosed within a large, hand-drawn oval.

Service
TERRITOIRES

Objet
Lettre de soutien au projet PAT du
syndicat mixte de la Bresse
Bourguignonne

Référence
LJ/PMV/GP

Dossier suivi par
Gaël PELLENZ
Tel 06.75.35.38.50

M. Anthony VADOT
Président de Syndicat mixte de la Bresse
Bourguignonne
4 Promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

Mâcon, le 19 septembre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite vous faire part du soutien de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire à la candidature du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne au Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 2.

Notre structure est mobilisée aux côtés du SMBB dans la dynamique territoriale, et plus particulièrement dans l'action structurante de relance de la filière « Viande de Bresse », en partenariat avec l'association des éleveurs allaitants bressane. Cette action répond pleinement aux enjeux de relocalisation alimentaire, de valorisation des productions locales et de structuration économique des filières.

Plusieurs leviers d'action ont été identifiés :

- La nécessité de renforcer la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux profils.
- Le besoin de mieux connaître et structurer les outils collectifs de transformation et de commercialisation.
- L'importance de soutenir les démarches de diversification et de valorisation (circuits courts, SIQO, transformation à la ferme).
- Et l'urgence d'accompagner les transitions agroécologiques face aux effets du changement climatique.

La relance de la marque « Viande de Bresse » s'inscrit dans cette logique : elle vise à mobiliser les acteurs de la filière, (en particulier les agriculteurs) autour d'un cahier des charges, à explorer des formes juridiques plus adaptées, et à construire une gouvernance professionnelle et durable. Elle constitue un exemple concret de projet à fort potentiel de structuration territoriale, en lien avec les enjeux du PAT.

Nous saluons la volonté du Syndicat Mixte de mettre en œuvre un programme d'actions, transversal et co-construit avec les acteurs du territoire.

Nous nous tenons à votre disposition pour poursuivre notre engagement dans cette dynamique collective.

En vous remerciant pour votre mobilisation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Luc JEANNIN

Président de la Chambre d'Agriculture
de Saône et Loire



Dossier suivi par
Véronique BADET
N° D2508627

Espace Duhesme
18 rue de Flacé
71026 MÂCON Cedex 9
Tél. : 03 85 39 76 33
Mél. : mission-
agriculture@saoneetloire71.fr

Mâcon, le 4 9 SEP. 2025

Monsieur Anthony VADOT
Président
Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne
MIFE
4 promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte du Pays de Bresse s'est engagé depuis 2022 dans la construction d'un Projet alimentaire Territorial (PAT), déjà reconnu de niveau 1 par le Ministère de l'alimentation pour toutes les actions déjà en cours sur votre territoire.

Vous souhaitez désormais structurer ce PAT en déposant une demande de reconnaissance de votre PAT en PAT opérationnel (niveau 2), afin de finaliser et compléter certains diagnostics, assurer la mobilisation des acteurs et conforter le lancement de premières actions pilotes.

Le Département de Saône-et-Loire, lui-même porteur d'un PAT reconnu du niveau 2 en 2024, s'est positionné dans un rôle d'accompagnateur des territoires et facilitateur de leurs projets. Le PAT départemental vise avant tout à faciliter les échanges, la mise en communs de réflexions et de projets entre collectivités, et soutenir l'émergence de projets pertinents à différentes échelles territoriales.

Partageant les mêmes enjeux et objectifs, nos collectivités collaborent déjà sur plusieurs actions, notamment sur l'accompagnement de l'approvisionnement local en restauration collective. Une expérimentation conjointe va d'ailleurs être lancée dès cette année en mobilisant les collègues comme effet levier d'une coordination et massification des commandes sur des secteurs pilotes du territoire du Pays de Bresse, afin d'alimenter la restauration collective mais aussi d'autres débouchés en restauration hors domicile, voire d'éventuels points de vente de produits locaux.

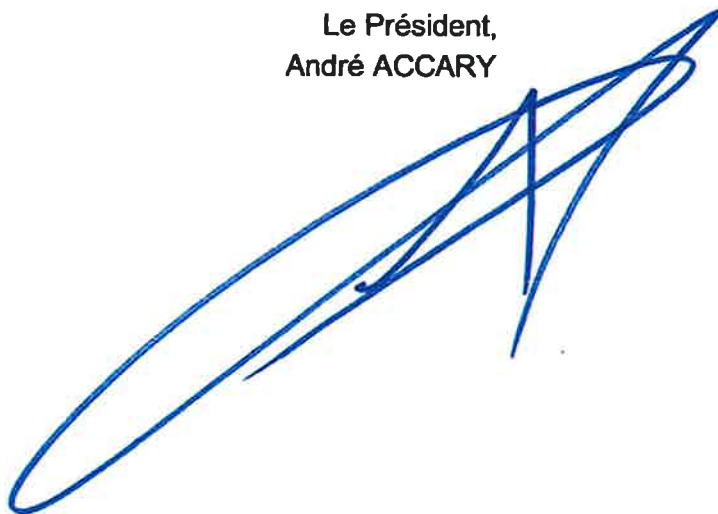
Par ailleurs, la distribution de chèques alimentaires pour des publics précaires, à utiliser auprès de producteurs locaux, inscrit dans le projet Mieux Manger Pour Tous pour lequel vous avez été retenu, fait écho à l'objectif du PAT départemental « Favoriser l'accès pour tous à une alimentation locale et de qualité ». C'est pourquoi la Maison des solidarités s'est mobilisée à vos côtés et participe à ce projet pilote.

Soucieux de poursuivre la dynamique de territoire enclenchée sur le Pays de Bresse et nos actions communes en la matière, je soutiens pleinement les ambitions que vous vous fixez au travers de votre demande reconnaissance au niveau PAT opérationnel 2025.

Je souhaite vivement que votre candidature puisse être retenue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,
André ACCARY

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the typed name.



**Pays de la Bresse Bourguignonne
Maison de l'emploi
4 promenade des Cordeliers
71 500 LOUHANS**

Objet : Projet alimentaire territorial – phase 2

Monsieur le Président,

Lors de sa réunion du 8 septembre 2025, les élus du Bureau du Syndicat mixte ont manifesté leur volonté de candidater au niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial.

Ce passage à la phase opérationnelle du PAT est essentiel et constitue une priorité pour notre territoire et plus particulièrement pour la Communauté de Communes Bresse Nord Intercom. En effet, compte tenu de nos compétences (gestion des écoles, des cantines scolaires, des accueils de loisirs, des structures d'accueil de la petite enfance mais aussi portage de repas aux aînés), le PAT constitue un enjeu stratégique majeur. L'éducation à l'alimentation et la valorisation des savoir-faire locaux apparaissent des priorités que le passage au niveau 2 du PAT serait de nature à conforter.

Je souhaitais donc apporter tout notre soutien à votre dossier de candidature.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Régis GIRARDEAU



Syndicat Mixte de La Bresse Bourguignonne
4 Promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

Objet : Lettre de soutien candidature PAT de niveau 2

Monsieur le Président,

La Communauté de communes que j'ai l'honneur de représenter a suivi les travaux engagés par le Syndicat Mixte pour l'élaboration et l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial.

Par cette lettre, la Communauté de communes Bresse Revermont souhaite apporter son soutien à la candidature du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne au niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial.

Les accueils de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires gérés par notre Communauté de communes souhaiteraient vivement être accompagnés et soutenus dans l'éducation à l'alimentation.

Il serait très intéressant que nos professionnels qui interviennent dans ces accueils de loisirs puissent être formés sur la thématique de l'éducation alimentaire et diffuser ainsi l'information auprès des enfants et potentiellement auprès de leurs parents.

Cette reconnaissance niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial améliorera sa visibilité, sa valorisation auprès du public et contribuera encore davantage au partage d'expériences et de ressources pour la mise en œuvre de projets locaux à la recherche de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Didier FICHET



« CCB71 »
8, rue Pontpierre
71330 ST GERMAIN DU BOIS
Tél. 03 85 72 02 19
Email : ccbr71@orange.fr

Président CCB71



Terres de Bresse
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rue Wachenheim

71290 Cuisery

☎ : 03.85.32.30.07

@ : comcom@terresdebresse.fr

Cuisery, le 22 septembre 2025

Monsieur le Président
Communauté de Communes Terres de
Bresse
Rue de Wachenheim
71290 CUISERY

à

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de la Bresse
Bourguignonne
4, promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

Objet : Soutien à la candidature au Projet Alimentaire Territorial de niveau 2

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite apporter mon soutien à la candidature du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne au Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 ainsi qu'au plan d'actions pluriannuel associé. Les orientations retenues et les enjeux identifiés, notamment en matière d'éducation à l'alimentation, me paraissent particulièrement pertinents et porteurs pour notre territoire.

Je tiens toutefois à préciser que, si j'appuie pleinement cette démarche et ses objectifs, je ne suis pas favorable à la création d'un poste dédié à ce projet. Je considère qu'il est possible de déployer efficacement ce projet en mobilisant les compétences déjà présentes au sein des équipes et en favorisant la coopération entre acteurs locaux, sans solliciter de subventions régionales ou européennes, dont les finances publiques sont et seront de plus en plus restreintes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président
Stéphane GROS

(Signature)
Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



Bresse Louhannaise

Direction Générale des Services

1, Place Saint Jean

71500 LOUHANS

Tél : 03 85 60 10 95

Email : contact@blintercom.fr

Réf : 2025- 131- IG/BP

Affaire suivie par : I. GOY

Monsieur le Président

SYNDICAT MIXTE

DE LA BRESSE

BOURGUIGNONNE

4 Promenade des Cordeliers

71500 LOUHANS

Objet : Soutien à la candidature du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne au niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial

Monsieur le Président

Par la présente, la Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' apporte son plein soutien à la candidature du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne dans le cadre de l'obtention du niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

La Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' est particulièrement concernée par la thématique « Education alimentaire » de l'axe stratégique « Consolider l'image d'un terroir de qualité », avec la fiche action n°6 « Sensibilisation des professionnels travaillant au contact des jeunes (dont les Accueils de Loisirs Sans Hébergement) à l'alimentation », qui nous paraît essentielle pour répondre aux enjeux actuels :

- Accompagner les jeunes générations dans la découverte d'une alimentation saine, durable et locale,
- Développer la sensibilisation aux circuits courts, à la saisonnalité et à la réduction du gaspillage alimentaire,
- Contribuer à une meilleure cohésion sociale et à la valorisation du patrimoine agricole et culinaire du territoire.

Je tiens également à souligner que cette démarche sera pleinement intégrée dans le projet pédagogique de nos deux Accueils de Loisirs Sans Hébergement, afin de donner à ces actions et ces objectifs une place durable et cohérente dans nos pratiques éducatives.

La Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' a prévu d'intégrer la thématique de l'éducation à une alimentation saine, de qualité, durable et locale dans le projet pédagogique avec la mise en place d'outils pédagogiques, d'actions d'éducation alimentaire avec des animations spécifiques et en intégrant des visites de ferme, découvertes des productions locales.

Cela donnera notamment lieu à :

- La mise en place d'actions d'éducation alimentaire dont le gaspillage alimentaire, la saisonnalité des fruits et légumes, d'activités ludiques et pédagogiques pour éveiller la curiosité des enfants sur les pratiques alimentaires responsables,
- Des semaines thématiques avec l'intégration d'ateliers (goût, cuisine, création de menus...) et/ou des visites de fermes dont celles qui participent à De Ferme en Ferme en Saône et Loire et aux Mardis Gourmands, lieux de transformation...,
- La formation du personnel des accueils de loisirs pour s'emparer des outils disponibles (kits existants) sur la thématique de l'éducation alimentaire.

Convaincu que ce projet apportera une réelle valeur ajoutée à l'éducation des enfants et au dynamisme de notre territoire, je confirme le soutien à la candidature du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne dans le cadre de l'obtention du niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Le Président,
Anthony VADOT**

**Pour le Président empêché,
La 1^{ère} Vice-Présidente,
Christine BUATOIS**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX
DE LA REGION LOUHANNAISE
71500 MAIRIE DE LOUHANS**

E-Mail: s.i.e.r.l@wanadoo.fr

Tél : 03 85 74 21 09

Secretariat:

Mairie de BANTANGES

71500 BANTANGES

Bantanges, le 23 septembre 2025,

Monsieur le Président du S.I.E.R.L.
Mairie
71500 LOUHANS

à

Monsieur le Président du Syndicat Mixte
de la Bresse Bourguignonne.
4, Promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS

Objet :

Projet alimentaire Territorial du Pays de la Bresse Bourguignonne
Demande de soutien à notre candidature PAT de niveau 2.

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 8 septembre dernier relatif à l'affaire citée en objet, je vous informe que le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise (S.I.E.R.L.) continue de vous soutenir afin de vous permettre de candidater au niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Sans revenir sur notre soutien de février 2023 pour le niveau 1, je rappellerais ma participation à l'Atelier « Eau et Environnement » du 20 mai dernier à Saint-Usuge qui a montré l'intérêt que porte le S.I.E.R.L. à la démarche.

De la même façon, notre syndicat a mis à votre disposition une étude du Bureau CERESCO établi dans l'éventualité de la construction d'une nouvelle station de traitement sur la commune de l'Abergement de Cuisery, cela pour lutter contre la présence de métabolites indésirables.

Cette étude fait un point sur des actions possibles en direction des activités agricoles afin d'orienter certaines pratiques dites à risques pour l'environnement et la gestion de l'eau.

Fort de tout ce qui précède, le S.I.E.R.L. soutient le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne pour sa candidature PAT de niveau 2.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

Le Président,
Jacky RODOT.



Bletterans, le 24 septembre 2025

EPAGE Seille et Affluents

1 Place de la Mairie
39 140 BLETTERANS

Dossier suivi par : Sixtine PARIS

☎ 03.39.43.00.34

✉ accueil@epage-seille.fr

Pays de la Bresse bourguignonne

Sébastien RAVET

Chef de Projet

4 promenade des Cordeliers

71 500 LOUHANS

Objet : Soutien en faveur Projet Alimentaire Territorial du Pays de la Bresse bourguignonne.

Monsieur,

Par le présent courrier, L'EPAGE Seille et Affluents souhaite vous faire part de son soutien à l'initiative engagée par votre territoire en faveur de la gestion durable des ripisylves, dans le cadre de la filière de plaquettes bocagères bressanes.

Les ripisylves jouent un rôle fondamental dans la préservation de la qualité de l'eau, la lutte contre l'érosion des berges et la biodiversité, enjeux auxquels notre établissement est particulièrement sensible.

Convaincus de la pertinence des actions envisagées dans votre projet, notre structure en tant qu'acteur gémapien, souhaite mettre ses compétences techniques à votre service pour contribuer à la réussite de ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Stéphane LAMBERGER
Président de l'EPAGE



EPAGE Seille et Affluents





ESPACE COMMUNALE DE LA FORGE

CONSTRUCTION D'UNE EPICERIE, SES ANNEXES ET AMENAGEMENTS
EXTERIEURS

La commune de Dommartin Les Cuiseaux va lancer la construction d'une épicerie communale d'un montant HT 1 147 949 €. Les travaux vont débuter courant octobre 2025.

Les demandes de subventions ont été demandées : DETR, Appel à Projet du Département et à l'Europe par l'intermédiaire de la Région Bourgogne Franche-Comte dans le cadre du FEADeR.

Le Département nous a notifié une subvention d'un montant de 100 000 €, dont 50 000 € nous ont déjà été attribués, le solde sera versé à la fin des travaux. L'Etat nous attribue 375 653 € et nous sommes dans l'attente des subventions européennes. Le solde sera financé en fonds propre et par un emprunt.

Cette construction permettra de pérenniser notre épicerie

Point sur l'épicerie :

Notre épicier Mr D'ADAMO, originaire d'une famille de la commune est un commerçant jeune (30 ans) et dynamique qui développe et fait prospérer son entreprise. Ce commerce de proximité est un facteur de cohésion sociale et d'attractivité pour notre commune rurale et les communes environnantes.

Cohésion sociale, car dans nos villages bressans où la population est vieillissante, l'épicerie assure des livraisons à domicile dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres sur la commune et les communes voisines. Mr D'ADAMO s'est beaucoup investi lors de la pandémie COVID-19 afin d'assurer les livraisons à ses clients et non-clients.

Les associations communales et des communes environnantes (Cuiseaux, Joudes, Condal, le Miroir, Frontenard, Champagnat, Sagy, Savigny en Revermont, Cormoz, etc.....) travaillent avec l'épicerie pour leurs manifestations (boissons et nourritures).

La clientèle de l'épicerie est dommartinoise et des communes voisines, les vacanciers du camping de Louvarel situé à 2 kms ainsi que des chauffeurs routiers stationnés sur l'Aire du Poulet de Bresse à environ 1,5 kms du village qui viennent y faire leurs courses. Mr

D'ADAMO travaille aussi avec l'EHPAD de Cuiseaux, la résidence « Les Ecureuils » à Cuiseaux et la résidence « Les Tilleuls » de St Amour (39).

Dans les rayons de ce commerce, on trouve des produits de grande distribution (Produit du groupe Système U), de nombreux produits locaux (charcuteries, fromages, plats cuisinés, etc.....) avec des producteurs locaux de proximité. Vous trouverez ci-joint la liste des producteurs locaux actuels et futurs.

La construction de ce nouveau bâtiment permettra de résoudre les problèmes de sécurité routière et d'accessibilité du commerce actuel.

L'épicerie actuelle n'est pas adaptée pour la livraison des produits et fonctionne à flux tendu car elle ne possède qu'un petit local de stockage d'une dizaine de m2. Les livraisons sont directement déposées dans l'espace de vente, au milieu de la clientèle ou sur le trottoir. Le personnel est obligé de tout manipuler à la main pour le rangement. De plus, ne possédant pas de vestiaire ou de salle de repos, tout ceci freine donc le recrutement de personnels. Il y a actuellement 2 emplois sur le commerce.

La construction d'une nouvelle épicerie apportera un nouveau dynamisme à ce commerce, permettra de résoudre les problèmes d'accessibilités et de sécurité routière.

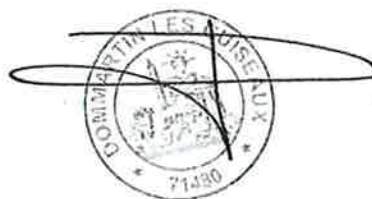
A terme, deux nouveaux emplois locaux sont envisagés. Plusieurs producteurs locaux (laiterie de Bresse à Varennes Saint Sauveur,) sont dans l'attente de la réalisation de ce projet afin de vendre leurs produits ce qui est actuellement impossible par manque de place. Ce qui permettra de mettre en place une économie circulaire et de promouvoir le savoir-faire local.

Nous comptons aussi énormément sur le Projet Alimentaire Territorial du Pays de la Bresse Bourguignonne afin de mettre en avant ce projet.

J'apporte tout mon soutien à la candidature du Projet Alimentaire Territorial de niveau 2.

Le 19 septembre 2025

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire



MAIRIE
DOMMARTIN LES CUISEAUX
71480



LISTE PRODUCTEUR 2025	ADRESSE	Nombre de km de Dommartin les Cuiseaux
Marguin traiteur	71580 Frontenau	5km
Atelier de Géraldine	39160 saint amour	12km
Boulangerie Bondon	71480 Dommartin les cuiseaux	0km
Bonnefoy	71500 louhans	15km
Domaine bichérons	71260 Péronne	40 km
Boulangerie Bonnacio	39160 saint amour	12km
Cave de lugny	71260 lugny	40km
Brasserie Atmosphère	39160 Saint amour	12km
Laiterie Etrez	Etrez 01340	28km
Les café gaillard	01340 attignat	34 km
La ferme fine bouche	71480 Champagnat	4km
Les gaudelices	01250	45km
Hortibresse	71500 Louhans	15km
Pâtisserie julian Tournier	71500 Louhans	15km
Presti vin	69380 Fleurie	85km
Les salaisons de Meillonas	01370 Meillonas	40 km
Fromagerie Thevenet	01560 cormoz	12 km
Very thé	01250 Ceyzeriat	48 km
Vivant maison	39190 Cousance	10km
Apiculteur Marc robin	39160 montagnat le reconduit	13km
Brasserie Mala mana	71500 Louhans	15km

Futur producteur	Adresse	Nombre de km de Dommartin les Cuiseaux
Laiterie de bresse	71480 Varennes saint sauveur	5 km
Le smile lait	39190 Cousance	10 km
La goutte d'or	71480 Dommartin les cuiseaux	5 km
L'ane a nath	71580 Sagy	10 km
Taillie Savonnerie	71260 viré	40 km
La belle plante distillerie	39160 montagnat le reconduit	13km
Biscuiterie beaujolaise	69220 lancié	80km
Macaron de saint croix	71470 sainte croix en bresse	10 km
Fromagerie de val d'épy	39160 val d'épy	30km
Chez mimiss	71480 dommartin les cuiseaux	2km
Les confitures de Kathleen	01851 Marboz	20Km

L'épicerie Dommartinoise c'est aussi un point de convergence pour les habitants et les visiteurs. Chaque week-end, les chauffeurs routiers font une halte à l'aire du poulet Bresse et rejoignent l'épicerie à pied.

Le tourisme local est également dynamisé par la proximité du camping situé près du plan d'eau de Louvarel. Ce dernier, niché dans la charmante commune de Champagnat, n'est qu'à 2 km de l'épicerie. Les campeurs et les promeneurs sont donc nombreux à venir faire leurs courses à Dommartin les Cuiseaux

De plus, le circuit de Bresse, connu des amateurs de sport automobile, attire de nombreux visiteurs à Dommartin. Ces derniers profitent souvent de leur séjour pour découvrir l'épicerie et les produits locaux qu'elle propose.

Enfin, le secteur de Dommartin offre plusieurs options d'hébergement. Parmi elles, le gîte de Monsieur et Madame Brisé, très apprécié des touristes. Madame Peyron et monsieur d'Adamo proposent également des locations Airbnb, une alternative intéressante pour ceux qui préfèrent un logement plus indépendant. Et pour ceux qui recherchent le charme de la campagne, le gîte de la Grange Fleurie et la Ferme de Rosaline est l'endroit idéal.

En somme, l'épicerie de Dommartin est au cœur d'un secteur dynamique et attractive, où le tourisme et la gastronomie se rencontrent pour le plus grand plaisir des visiteurs.



République Française

MAIRIE DE SAINT-USUGE

Lettre de soutien à la candidature du Projet Alimentaire Territorial à la reconnaissance niveau II

La commune de Saint Usuge soutient activement la candidature d'accès au niveau II du Projet Alimentaire Territorial porté par le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne. L'emprise communale s'étale sur 3200 ha et accueille 9 sièges d'exploitations exclusivement agricoles.

La boucherie et l'hôtel/auberge, deux commerces majeurs et adjacents du centre-bourg ont fermés fin 2020, suite à la pandémie Covid. En 2022, après consultation des habitants qui en ont exprimé la demande, la commune est devenue propriétaire des deux bâtiments.

Dans le même temps, des réunions PAT, ont permis d'identifier des freins au développement des filières dédiées à l'approvisionnement local notamment en termes de logistique et d'outils de transformation très insuffisants, voire absents du territoire bressan. De fait, le projet de réhabilitation intègre certains outils comme une conserverie. Ce qui permet aux paysans qui le souhaitent de s'intégrer dans la fabrication ou de simplement trouver un outil de proximité, complémentaire à leur disposition. Une gestion de type, Société Coopérative d'Intérêt Collectif est à l'étude, qui peut permettre d'inclure des producteurs, des professionnels (restauration, boucherie, boulangerie, des décideurs publics), voire des consommateurs intéressés.

Voici ce que chaque candidat à la maîtrise d'œuvre avait comme mission à réaliser :

« Les travaux de réhabilitation doivent permettre de traduire l'âme du projet.

L'idée d'une auberge des fermes doit émerger.

C'est une réalisation qui s'inscrit dans une démarche de PAT (projet alimentaire territorial). Elle participe à la structuration logistique de l'approvisionnement alimentaire à destination des différentes restaurations (notamment collectives). Ce peut être un embryon d'organisation de producteurs, voire de coopérative.

Songez à l'aspect communication (identitaire) sur le produit, la ferme, la Bresse et l'épagneul de Saint Usuge.

Le consommateur apprécierait probablement de la visibilité entre chaque phase boucherie, atelier de transformation des produits locaux, magasin vente et restauration sur place. »

(Une lettre d'intention a été déposée au FEDER qui l'a retenue avec un montant d'aide maximal de 900 000 euros, en 2023.

En 2024, l'ANCT a financé une étude de faisabilité qui n'est pas terminée à ce jour sur l'aspect pertinence des modes de fonctionnement (comme par exemple la SCIC).

Aujourd'hui, le permis de construire est déposé et le dossier est sur la plateforme E-SYNERGIE. Ce projet retient l'attention de l'ensemble des partenaires publics et doit impliquer un soutien affirmé de leur part (il respecte les « éco-conditionnalités » de la région).

Pour compléter le financement européen FEDER, sont sollicités l'Etat avec la DETR à 30%, la Région BFC avec le dispositif EFFILOGIS, le Département, ..., et la commune complètera par autofinancement et emprunt.

Saint Usuge, le 18 septembre 2025

Le Maire,
Didier LAURENCY

